



## QUARTIER ARAGO-PASTEUR-HUGO-ZOLA

**Conseil de quartier d'Arago-Pasteur-Hugo-Zola  
jeudi 7 Décembre 2023 – 19h00 - Ecole Victor Hugo  
Compte-rendu des échanges**

**Participant.es :**

23 habitant.es

**Élu.es présent.es :**

- **Michèle COADIC**, conseillère déléguée au dialogue citoyen

**Élu.es excusé.es :**

- **Sidonie BAIGNERES**, adjointe à la démocratie locale
- **Florent SEVIN**, conseiller délégué à la gestion urbaine et sociale de proximité
- **Elsa ROMANIELLO**, conseillère municipale déléguée à l'animation de la Ville

Michèle COADIC rappelle le rôle des conseils de quartier, instance de démocratie participative mise en place en 2022. Elle présente les excuses des élu.e.s de quartier qui ne pouvaient être présent.e.s à cette réunion, mais sont à l'écoute des habitant.e.s du quartier qui peuvent les solliciter.

Michèle COADIC indique que les projets présentés sont issus des Assises d'Arago, qui se sont tenues en 2023. Les projets sont le fruit d'une réflexion entre les résidents, les élus municipaux, les agents de la Ville et Plaine commune au cours de 5 ateliers de concertation avec les habitant.es et 2 réunions de restitution. Le suivi des différents projets sera assuré dans le cadre des Conseils de quartier.

3 sujets ont été choisis pour cette Plénière de Conseil de Quartier :

- Les perspectives commerciales du quartier
- La présentation des scénarios du futur terrain de sport dans le quartier
- L'aménagement de la place Payret : point d'étapes sur le calendrier des travaux

### **Sujet 1 : Les perspectives commerciales du quartier**

Thanina OULD YOUNES, directrice du service développement commercial et attractivité de la ville, propose de reporter le point commerce. Elle voudrait créer un groupe travail d'une

part pour présenter l'étude flash commerce qu'elle vient de recevoir et d'autre part, pour échanger sur les envies et besoins des habitant.es.

## **Sujet 2 : La Présentation des scénarios du futur terrain de Sports dans le quartier**

Ce sujet est présenté par un architecte urbaniste de l'agence ITAQUE ainsi que Christophe DISIC, directeur des Sports et de l'héritage Olympique de Saint-Ouen.

Les Assises ont permis d'élaborer un plan d'action qui ancre les aménagements dans l'environnement du quartier. En l'occurrence, il y aura un investissement sur le « rez-de-ville », soit les rez-de-chaussée bâtis et les espaces extérieurs publics avec une sécurisation des cheminements et davantage de végétalisation.

Pour l'instant, l'équipe de paysagiste en est au stade de l'esquisse. Ils pourront commencer à travailler sur le projet à partir de janvier 2024.

Les objectifs de ce projet :

1. Permettre des pratiques sportives plus adaptées et plus qualitatives
2. Augmenter la végétalisation
3. Assurer une bonne qualité de vie de cet espace

Pour désenclaver le square, la végétation sera allégée, les clôtures et autres mobiliers urbains qui obstruent le regard seront supprimés. Le but est d'avoir une vue de part en part du square pour éviter son mésusage et renforcer la sécurité.

Les cheminements et passages seront refaits afin d'accueillir tous les publics y compris les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Une liaison entre le passage Lacour et le square sera créée.

Concernant le sol, la croûte de bitume sera remplacée par un matériau perméable pour absorber l'eau de pluie et faciliter le développement d'une biodiversité. La cour n'étant pas totalement plate, un travail de topographie sera mis en œuvre pour régulariser le sol et adapter les infrastructures sportives.

Quant à l'offre sportive, il y a une redéfinition complète de tous les espaces de sports. Une concertation entre les jeunes, les associations sportives et la ville a permis d'imaginer celle-ci :

- Transformation du grand terrain de basket en 2 terrains de basket 3x3
- Rénovation du terrain de Tennis avec des éléments pédagogiques marqués au sol
- Ajout d'une table de Teqball (sorte de ping-pong avec une balle de foot et sans raquette)
- Mise en place d'agrès sportifs

La ville souhaite que les terrains de sport aient un but éducatif. Les associations pourront occuper les terrains pour proposer des créneaux de pratiques sportives encadrés et surveillés par des éducateur.trice.s. Par exemple, *ça bouge grave* proposera des cours de Tennis le samedi, *RedStar Basket* sera présent le mercredi après-midi et l'USMA complétera l'offre associative.

## **Questions des habitant.es à ce sujet :**

### **1. Quel va être le revêtement du sol ?**

Les sols de tous les terrains seront construits avec des nouveaux matériaux écologiques (pas de béton) adaptés à la pratique sportive, c'est-à-dire absorbant les bruits, permettant aux balles de rebondir, atténuant les chutes...

La couleur des sols sera privilégiée en vue d'atténuer la température (ex : un terrain blanc absorbe moins la température qu'un terrain noir) et dynamiser l'espace.

### **2. Est-il possible d'avoir un affichage des plans avant les travaux ?**

Dès que l'agence d'architecture choisie aura fait des visuels, ils seront publiés dans le magazine SO Saint-Ouen. Ils pourront également être affichés sur le site des travaux, pour une meilleure information des habitant.es.

Des affiches renseigneront les dates des ouvertures du site. Il faut prévoir entre 1 mois et demi et 3 mois pour ce type d'aménagement.

## **Sujet 3 : Aménagement de la place Payret : Point d'étape sur le calendrier des travaux**

Alain Ferraud, directeur de la voirie et de la gestion des déchets à Plaine Commune, précise que ce projet a été présenté initialement en Juillet 2023. Ce dernier était alors bien moins ambitieux, l'enveloppe financière ayant doublé depuis (330 000 euros à 600 000 euros).

L'urbaniste du projet détaille les différents travaux réalisés sur la place :

- Les trottoirs seront élargis pour desservir les commerces existants et le passage de tous les publics (norme PMR)
- Ajout de tables et de bancs
- Mise en place de murets en face des commerces
- Création d'un petit espace de pétanque
- L'arrêt de bus sera décalé du centre de la place à une extrémité, pour éviter l'obstruction visuelle
- Aménagement de pente d'assainissement pour amener l'eau dans les plantations ou la rediriger vers des récupérateurs d'eau de pluie
- Installations d'un banc rond en bois demandé par les habitant.es

Le but des travaux est de faire en sorte que les deux espaces séparés par la route fassent un grand ensemble avec des mobiliers assortis (couleurs et matériaux) et des trottoirs réajustés.

Avec ce nouvel aménagement, 5 places de parking et 2 places de stationnements seront enlevés.  
Le calendrier des travaux :

1. Il y a déjà des travaux en cours : installation des tranchées pour les fils électriques des lampadaires
2. Projet terminé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024

## **Questions des habitant.es à ce sujet :**

### **1. Est-ce que les arbres déjà présents vont être coupés ?**

Les arbres actuellement sur la place sont endommagés. Ils seront remplacés par d'autres adaptés aux nouvelles plantes à venir.

### **2. Est-ce qu'on verra vraiment bien la délimitation entre la place et la route ?**

La route aura un revêtement de sol d'une autre couleur et avec un autre matériau, en plus de garder le format bombé qui existe déjà.

### **3. Quel va être l'éclairage de la Place Payret ?**

Le plan d'éclairage de la place se fait en accord avec un plan de sécurisation mis en place par le Préfet. Une étude a été réalisée pour observer les besoins : les résultats seront publiés d'ici le début de l'année 2024. Ce plan concerne 114 dispositifs lumineux dans toute la ville dont 8 sur la Place Payret.

Les matériaux des éclairages (et des mobiliers) ont été choisis pour être résistants afin d'éviter le vandalisme, et facilement réparables pour réduire la détérioration par le temps.

Il est noté qu'il y a un grand besoin de luminosité dans le passage Lacour.

**Pour les endroits où l'éclairage est dysfonctionnel, il faut le notifier sur l'application BienVu pour que le service soit prévenu et puisse intervenir.**

## **Sujet 4 : Réflexion sur l'emplacement d'une boîte à livres dans le quartier**

Vote à main levée pour l'emplacement de la boîte :

L'emplacement choisi par une grande majorité est **la Place Payret**.

### **Prochaines étapes du conseil de quartier :**

Les dates des prochaines plénières des conseils de quartier sont prévues pour mai-juin 2024.

#### **Ressources et inscriptions :**

Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au Conseil de quartier :

→ <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>

Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du Conseil, aux groupes de travail et proposer de nouvelles idées :

→ Envoyer un mail précisant vos nom, prénom, téléphone, quartier et adresse à : [conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr)